

Si les minimales sont toujours restées autour de 12,1° sur le mois de juin à 1,3°C au-dessus des normales, les maximales ont notablement baissé sur la deuxième partie du mois. Mais les Maximales à 23,1°C en moyenne mensuelle, restent à 1,9°C au-dessus des normales, ce qui est très important malgré le ressenti de fraîcheur dû à la persistance de l'humidité. En effet, depuis le 15 juin, seules les journées du 23 juin et du 1^{er} juillet n'ont pas vu au moins une trace de pluie sur le poste de Beauvais. Les cumuls sont également de plus du double des normales avec 130 mm à Beauvais sur le mois de juin contre 57 normalement.

Dans ces conditions, les orges d'hiver qui restent prometteuses à ce jour, inquiètent sur les critères de qualité, surtout quand elles sont localement versées. Peu de verse à déplorer dans les blés, mais là aussi la qualité inquiète en terme de PS qui risquent de se dégrader, mais aussi en terme de rendement si la pluie persiste. Un éventuel retour à des conditions plus sèches n'est prévu que dans 10 jours.

COLZA

Attendre la pleine maturité du colza

Tout le monde est dans les starting block pour attaquer les colzas (et encore plus les orges d'hiver). Au sud de la Seine les premiers hectares ont été récoltés mais en matière de colza la patience est souvent bonne conseillère. Pas évident à respecter dès qu'un créneau plus sec se présente alors que l'on commence à voir des grains germés.

Toutes les siliques doivent être bien mûres. En effet, sur la partie haute des plantes, les siliques sèchent plus vite que la partie basse. Il faut donc contrôler l'absence de siliques vertes en bas des plantes, et si les siliques ne sont plus vertes, l'absence de graines vertes à l'intérieur. Il est prudent de battre quelques mètres sans le broyeur de pailles, et d'observer les pertes arrières. Si tout est correct, prendre un échantillon et aller vérifier qu'il est idéalement à 9% d'humidité (pénalité au-dessus, perte de rendement en dessous). Si les pailles sont encore vertes, l'humidité de la récolte peut avoir du mal à descendre en présence de débris qui ont du mal à être triés selon la performance des machines et les réglages. Il est donc généralement conseillé d'attendre que les pailles soient également mûres.

En limitant le risque égrenage

Outre l'éclatement des siliques cécidomyiées, le risque d'égrenage physiologique n'est pas à négliger. Il génère bien sûr une perte de rendement et augmente la densité des repousses. On pourrait se dire que ces repousses feront office de couvert, mais en réalité il est fortement conseillé de les détruire pour éviter qu'elles ne servent de relais aux ravageurs. Mais il ne faut pas exagérer le risque égrenage, par rapport au risque de perte de siliques vertes. Des références Terres Innovia montrent par exemple que perdre 10 siliques vertes par plante qui en porte 170, génère une perte de 2,6 q sur un potentiel de 45q.

Le risque égrenage peut en outre être limité par :

- La tolérance variétale. En conditions normales hors accident sanitaire ou parasitaire, on estime à maximum 0,2q/ha les pertes par égrenage sur les variétés modernes à 9% d'humidité.
- Le réglage de la moissonneuse (vitesse d'avancement, hauteur de coupe, battage et nettoyage...).
- L'installation de scies latérales (ou au moins une) pour éviter les pertes au niveau du diviseur du coté non récolté
- La présence d'une barre de coupe avancée additionnelle ou automatique

Dans des conditions complexes comme actuellement, certains producteurs battent en deux fois. Une première fois pour récolter les siliques mûres avant égrenage, sans le broyeur pour déposer l'andain sur les chaumes, puis reprise des andains quand les siliques vertes ont séché. Pour cela il faut bien sûr une bonne visibilité sur la météo. Enfin si vous coupez haut, il faudra penser à broyer les chaumes pour laisser la possibilité aux oiseaux de proie de faire leur travail de régulation sur les rongeurs.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 7 juillet 2021 (BSV G.C. N°21), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Légrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-ph](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.